

Action Carbone Solidaire

RESTAURATION DE MANGROVES BÉNIN

1 - CONTEXTE

Dans la région du Lac Ahémé, au Sud-Ouest du Bénin, l'érosion est très prononcée dans la zone nord du lac et principalement au niveau des villages situés sur flancs de collines. L'érosion des sols des bassins versants et l'éboulement des berges, souvent très raides, entraînent le comblement du lac Ahémé.

Cet état de chose a favorisé la perte de fertilité des sols et une diminution sans précédent de la production halieutique et la disparition de plusieurs espèces de poisson. La population riveraine essentiellement constituée de pêcheurs se trouve confrontée à des problèmes économiques.

Le long du chenal d'Aho et de la lagune côtière d'Avlékété, entre les villes de Ouidah et de Cotonou, les activités humaines (utilisation des palétuviers, mise à nu des sols..) génèrent une forte pression sur la mangrove qui ne joue alors plus correctement son rôle de rempart contre la houle et les tempêtes.



AVLO - Plantation de palétuviers

Trouver des alternatives aux pratiques traditionnelles de coupes sauvages et restaurer les ressources naturelles est une condition sine qua non d'amélioration pérenne des conditions de vie des populations.

2 - PROJET

Le projet prévoyait la plantation de 224 000 palétuviers sur 60 hectares répartis sur les 3 zones de projet (lac Ahémé, chenal d'Aho, lagune côtière). Les bénéficiaires de ce projet (environ 4 000) sont les populations riveraines de ces zones soit les villages de Kpétou, d'Avloh et d'Adouanko. L'objectif des 60 ha a été modifié en raison de la plus forte densité de plantation nécessaire suite à des plantations tests et fixé à 44 hectares de mangroves à restaurer.

Le projet prévoit aussi la mise en place de mécanismes motivants permettant d'assurer la protection de la mangrove et d'améliorer les conditions de vie des populations. Il s'agit notamment de la mise en place d'activités génératrices de revenus et la plantation d'essences à croissance rapide pouvant à la fois satisfaire les besoins en bois de feu, éviter les coupes sauvages dans la mangrove et protéger les zones en pente.

L'un des enjeux de cette activité de reforestation est de rendre les communautés locales actrices et porteuses du projet. Dans ce cadre, la sensibilisation des populations riveraines du lac aux enjeux de la protection des ressources naturelles : mangrove, couvert végétal et stocks de poissons apparaît primordiale. Ce volet s'inscrit dans le programme d'éducation à la conservation déjà en cours avec Eco-Benin au niveau de certaines localités.





Plantation pilote



Plantation



Séance de sensibilisation à l'importance de la mangrove

3 - PARTENAIRE



ECO-BENIN

Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin) est une organisation non gouvernementale béninoise créée en 1999 dont la mission est de promouvoir le développement humain au niveau local et national à travers l'aménagement et la valorisation des ressources naturelles à des fins d'écotourisme et d'éco-développement.

Le projet est porté localement par l'ONG Eco-Bénin et mobilise les communes et services forestiers riverains.

4 - RÉALISATIONS

Le projet a débuté en mars 2013 pour une période de 21 mois.

A la fin du projet, voici les différents résultats atteints :

- 2640 personnes ont été sensibilisées à l'importance de la mangrove dans leur environnement
- 141 personnes ont participé à l'activité de plantation de mangroves, après avoir reçu une formation
- 68 personnes dont 59 femmes ont bénéficié de micro-crédit pour développer des activités génératrices de revenus
- 41,5 hectares de mangroves ont été plantés
- 20,5 hectares de bois de feu ont été plantés
- 498 tonnes de CO2 séquestrées par an
- 15 planteurs ont été formés aux techniques d'élevage
- 90 pêcheurs ont été formés en technique de réalisations de pépinières



Mise en place d'une pépinière par Eco-Bénin

Bénéfices environnementaux	Bénéfices économiques et sociaux
Accroissement du couvert boisé	Création d'emplois saisonniers pour les populations locales
Réduction de l'érosion des sols	Amélioration et pérennisation de l'accès aux ressources vivrières
Réduction du comblement du lac Ahémé	Amélioration et diversification des revenus des populations riveraines à moyen et long termes (notamment femmes)
Réduction de la pression des populations sur les ressources naturelles	Création de nouvelles activités économiques : initiatives de production de bois de feu
Reconstitution de l'habitat des populations halieutiques	Renforcement des capacités des populations riveraines en matière de préservation et reboisement des mangroves et terrain en pente
Lutte contre le changement climatique par le stockage de carbone dans la biomasse forestière	

© Eco Benin